



En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies.
[En savoir +](#)



La solidarité s'exerce en priorité au bénéfice de populations fragilisées, par l'âge, la maladie, l'isolement, le handicap voire un accident de la vie. La Ville de Toulon est particulièrement sensible à ces situations et s'efforce d'apporter le maximum de réponses aux problèmes rencontrés.

Mairie de Toulon
Avenue de la République
CS 71407 - 83056 Toulon Cedex
Tél. : 04 94 36 30 00